

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique

## **Arrêté du 16 janvier 2023 portant attribution du diplôme d'études supérieures de gestion d'Institut Mines-Télécom Business School (Télécom école de management)**

NOR : ECOG2223284A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36 et D.613-3 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom école de management ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 2018 relatif aux établissements d'enseignement supérieur techniques privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et pouvant conférer le grade de master à leurs titulaires ;

Vu la délibération du jury des études en sa séance du 7 octobre 2022 et sur la proposition du directeur d'Institut Mines-Télécom Business School,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le diplôme d'études supérieures de gestion d'Institut Mines-Télécom Business School (Télécom école de management) est attribué aux étudiants désignés ci-après :

*Au titre de la promotion 2021*

M. Douay (*Corentin*).

Mme Kotchi-Baka (*Marilyne, Océane, Nadège*).

*Au titre de la promotion 2022*

Mme Kau (*Vindy*).

## **Article 2**

L'attribution du diplôme d'études supérieures de gestion d'Institut Mines-Télécom Business School (Télécom école de management) confère le grade de master.

## **Article 3**

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur d'Institut Mines-Télécom Business School sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 16 janvier 2023

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du vice-président  
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,  
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY